

**L'école de  
mon choix,**

**C'EST MON  
DROIT !**

# En route vers une école et une société plus inclusive

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 20 NOVEMBRE 2019

Le 26 novembre 2019, l'APEDAF lance sa campagne « L'école de mon choix, C'EST MON DROIT ». Cette campagne explore la thématique de l'inclusion des enfants sourds ou malentendants dans l'enseignement ordinaire, de la maternelle au supérieur.

**Nos objectifs ?** Informer et sensibiliser à la surdité le corps professoral et les élèves entendants au fait d'avoir un enfant sourd ou malentendant dans sa classe; proposer des aménagements raisonnables adaptés au cadre scolaire pour faciliter l'inclusion de l'élève.

**Pourquoi ?** Contrairement à ce que véhiculent certaines idées préconçues, les enfants sourds ou malentendants ont les mêmes capacités intellectuelles que les entendants. Ils sont donc tout à fait capables d'intégrer une filière d'enseignement classique s'ils sont correctement soutenus par les différents acteurs impliqués dans leur parcours pédagogique.

**Comment?** En distribuant : - une **mallette** destinée au corps professoral de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans celle-ci se trouve : - des **brochures** de sensibilisation à la surdité et l'inclusion d'enfants sourds ou malentendants dans l'enseignement ordinaire. - Une **clé USB**, reprenant les brochures au format numérique et des documents complémentaires que l'enseignant.e pourra imprimer à souhait pour sensibiliser les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes. Des interventions de sensibilisation par nos équipes d'Education permanente sont prévues lors d'événements et dans les classes. - Un **guide** compilant conseils, astuces et témoignages... - Toutes ces informations se retrouvent aussi sur notre **site internet**.

L'APEDAF a pour **mission** de favoriser l'épanouissement des enfants sourds et malentendants tout en apportant un soutien important aux parents dans les différentes étapes de la vie de l'enfant. De plus, il est indispensable pour ces enfants de se sentir inclus tout au long de leur scolarité en ayant le droit de choisir l'école qu'ils souhaitent fréquenter.

Tous les outils de campagne sont téléchargeables sur : [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be)

**Contacts :**

Monique Bierlaire & Justine Esser  
[education.permanente@apedaf.be](mailto:education.permanente@apedaf.be)



Association des Parents d'Enfants  
Déficients Auditifs Francophones